



CHRS

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Insertion

Bilan d'activité 2023

SIÈGE SOCIAL
Association Le Lien
2 rue Lataste - 33500 Libourne
Tél. 05 57 51 19 25

Mail : contact@assolelien.fr
Site internet : <https://assolelien.fr/>
SIRET : 352 096 549 000 22

CHRS INSERTION

ADMISSION:

Demande faite par un travailleur social auprès du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation de la Gironde (SIAO).

- Lorsqu'une place est vacante, le SIAO envoie la demande la plus ancienne et/ou urgente au CHRS qui reçoit le ménage et donne sa réponse sous 7 jours.
- Durée de séjour de 3 mois renouvelable.

LES BENEFICIAIRES:

- Personne majeure avec ou sans enfant.
- Rencontrant une problématique de logement ou d'hébergement (absence de logement, insalubrité, expulsion...).
- Nécessitant et adhérant à un accompagnement socio-éducatif global.
- Acceptant et respectant les règles de vie et les conditions d'occupation.

Notre projet de service, nos missions et la composition de l'équipe ne nous permettent pas de garantir l'accompagnement de personnes présentant des addictions et/ou des troubles de la personnalité envahissants, non pris en charge par le secteur sanitaire.

LES MISSIONS:

- Proposer un hébergement associé à un accompagnement individualisé au quotidien.
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet personnalisé en concertation avec la personne accueillie.
- Définir des objectifs réalistes et le contenu de l'accompagnement : emploi/formation, démarches administratives, accès aux soins, soutien à la vie quotidienne, gestion du budget, accès au logement, soutien à la parentalité....
- Proposer des actions collectives adaptées aux besoins et attentes des personnes (cuisine, sport, sorties culturelles...), visant à rompre avec les situations d'isolement et à favoriser une inscription sociale et citoyenne. Elles peuvent être organisées en lien avec des partenaires.

LIEUX D'HÉBERGEMENT

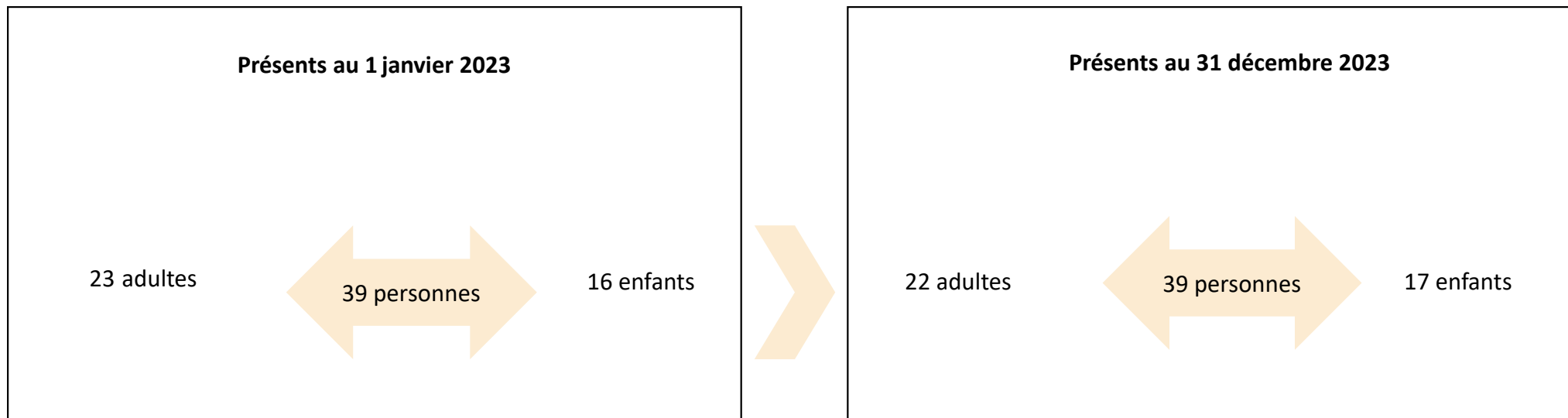


La résidence Marne : accueil de familles dans 6 logements autonomes (capacité d'accueil : 20 places)

La résidence Thiers : accueil de 10 personnes seules en studio

La résidence Bordes : accueil de familles dans 4 appartements (8 places)





20 ménages présents au 1 janvier 23

20 ménages présents au 31 décembre 23

Nombre d'entrées : 14 personnes
Adultes : 11
Enfants : 3
Nombre de ménages entrés : 10

14095 journées réalisées

Nombre de sorties : 16 personnes
Adultes : 12
Enfants : 4
Nombre de ménages sortis : 10

TAUX D'OCCUPATION 2023



INDICATEUR CPOM – L'OBJECTIF 2023 ETAIT DE 95 %

Le **taux d'occupation en 2023** est à **102 %** qui s'explique par le fait que plusieurs logements ont fait l'objet de **sureffectif en termes de composition familiale**.

OCCUPATION ET VACANCE/RENOVATION DE LOGEMENT



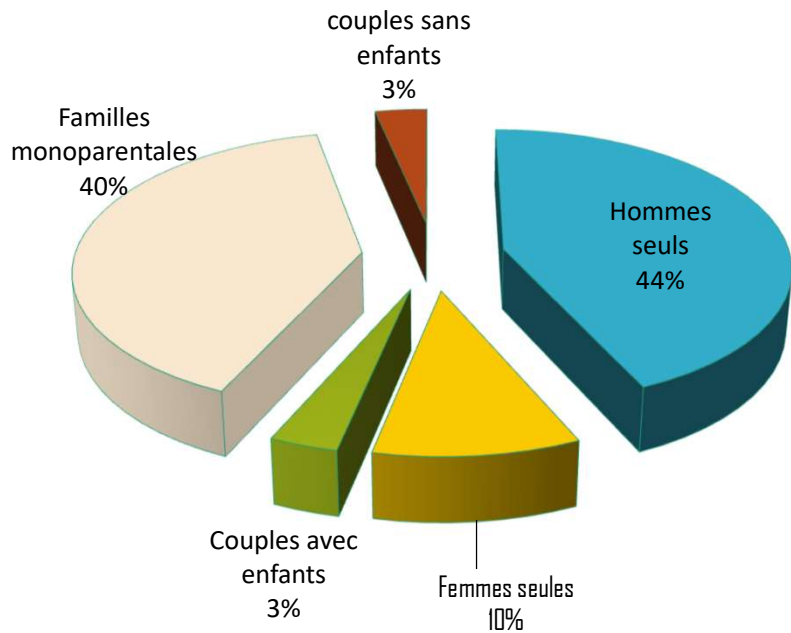
Le nombre de remises en état des logements entre chaque accueil de résidents demeure.

Entre 3 semaines et 1 mois d'immobilisation sont parfois nécessaires pour effectuer la remise en état.

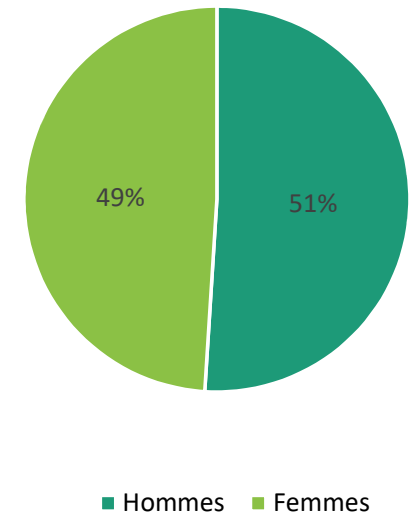
5 logements sur 10 ont nécessité des travaux et/ou du nettoyage entre 2 accueils (3 logements pour les familles et 2 studios pour les personnes seules):

- Nettoyage
- Remise en peinture
- Désencombrement suite à fin d'hébergement pour occupation non adaptée (personne relevant du secteur médico social)
- Remise en état après expulsion

SITUATIONS FAMILIALES



Répartition Hommes / Femmes

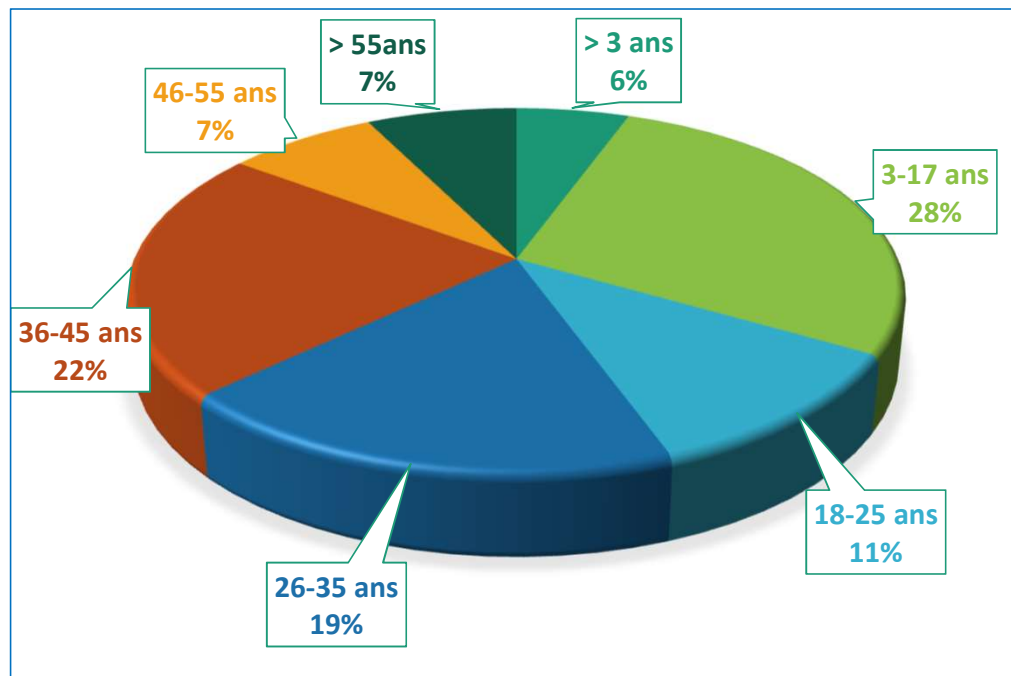


13 (11 en 2022) hommes seuls accueillis, 1 couple sans enfant (identique en 2022), 1 couple avec enfants (3 en 2022) et 12 familles monoparentales (13 en 2022). L'orientation de femmes seules (3) a augmenté (1 en 2022).

L'accueil d'hommes est identique à celui des femmes : le nombre d'hommes seuls est compensé par le nombre de familles monoparentales majoritairement féminines.

En 2023, 21 enfants ont été hébergés au CHRS.

ÂGE

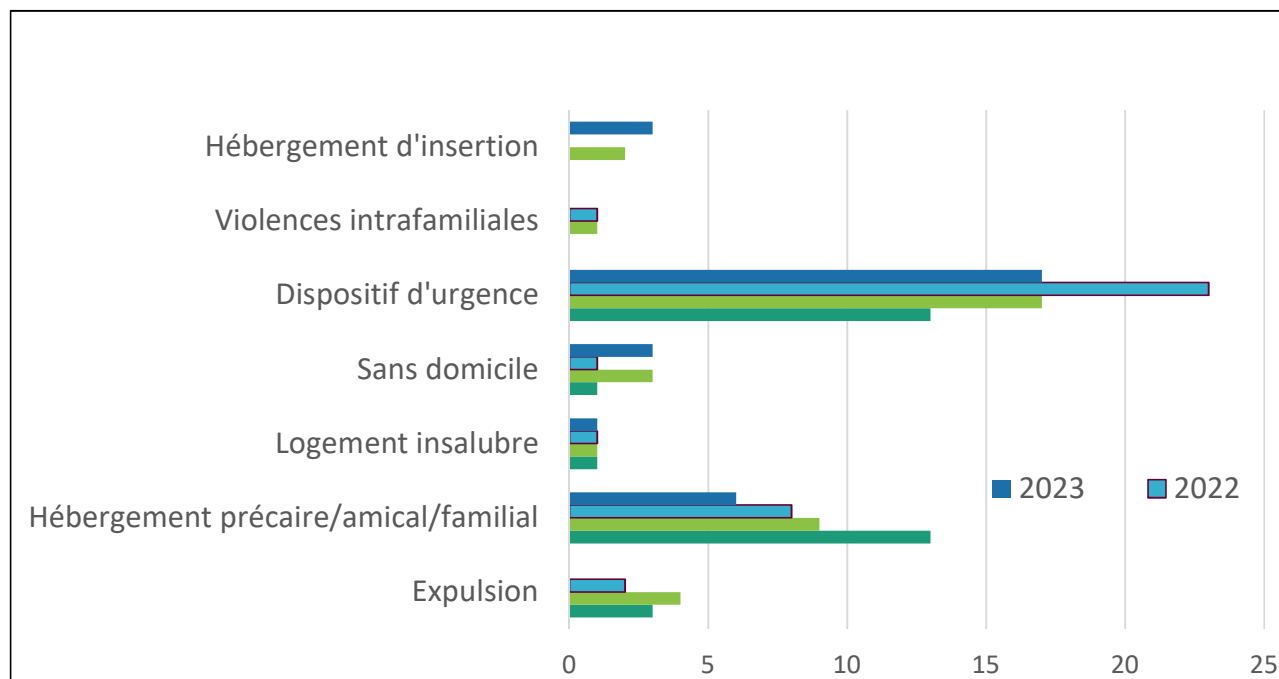


Les **enfants (21)** représentent **63 %** de la population hébergée au CHRS: 3 enfants ont moins de 3 ans et 3 sont majeurs.

Un travail autour du **soutien à la parentalité** est effectué en partenariat avec les professionnels de l'enfance (Protection Maternelle Infantile, Action Educative en Milieu Ouvert, écoles, collèges, etc.).

Il est à noter que **2 familles monoparentales ont moins de 25 ans**.

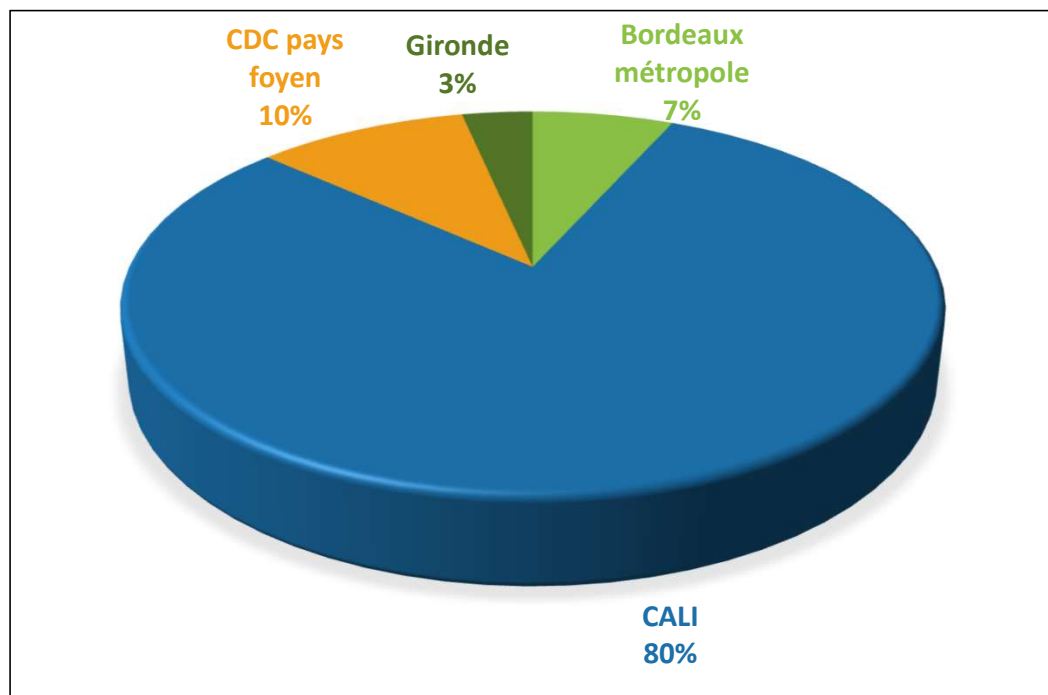
SITUATION HÉBERGEMENT / LOGEMENT AVANT L'ENTRÉE EN CHRS



60 % (64% en 2022) des ménages étaient préalablement hébergés au Centre d'Accueil d'Urgence Permanent (CAUP) ou en stabilisation. 1 personne est accueillie à la sortie des LHSS (Lits Halte Soins Santé). Les ménages sortant des dispositifs d'urgence financés par l'Etat sont prioritaires à l'accès aux dispositifs d'insertion tels que le CHRS.

INDICATEUR CPOM : S'assurer de l'activation des leviers d'accompagnement nécessaires à l'accès vers un logement : 100 % des ménages présents au 31/12 disposent d'une demande de logement social active. *Ce taux est à maintenir en 2024.*

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



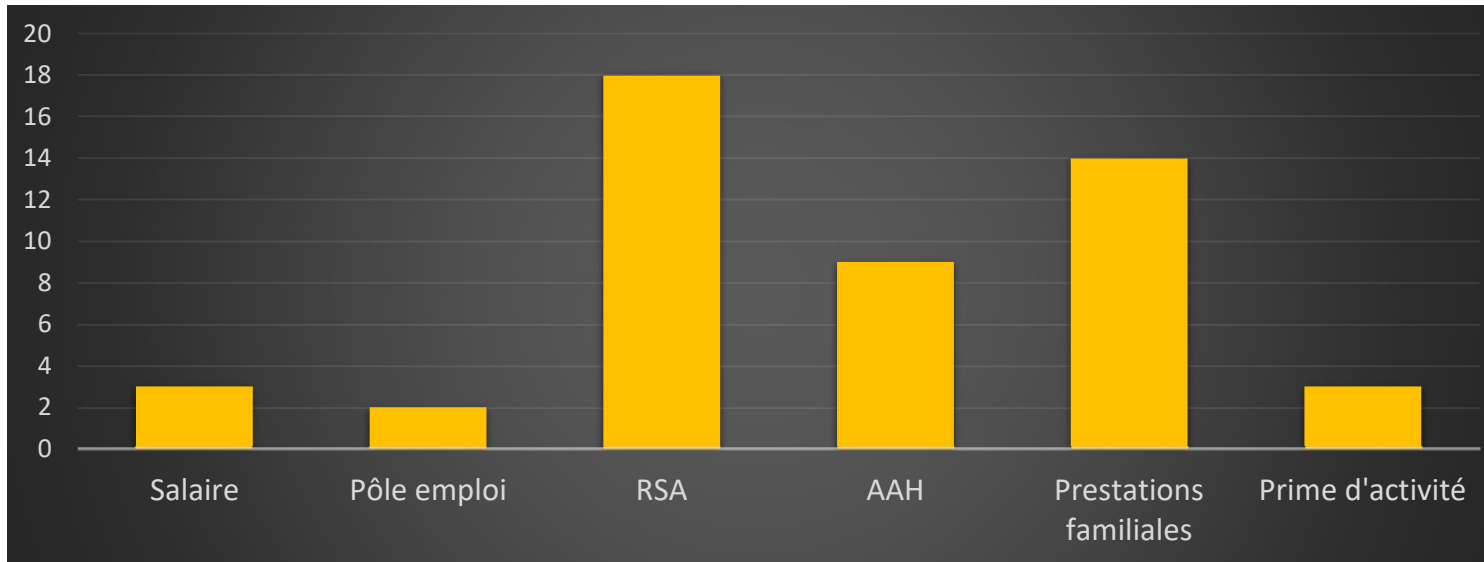
87% des personnes accueillies au CHRS sont issues du territoire libournais dont **80 % résidaient déjà sur la CALI.**

Toutes les personnes admises au CHRS en 2023 avaient une préconisation CHRS du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO).

Les services sociaux de droit commun (CCAS/MDS) restent les principaux orienteurs au SIAO. Les orientations internes (60%) s'expliquent par les sorties des dispositifs urgence.

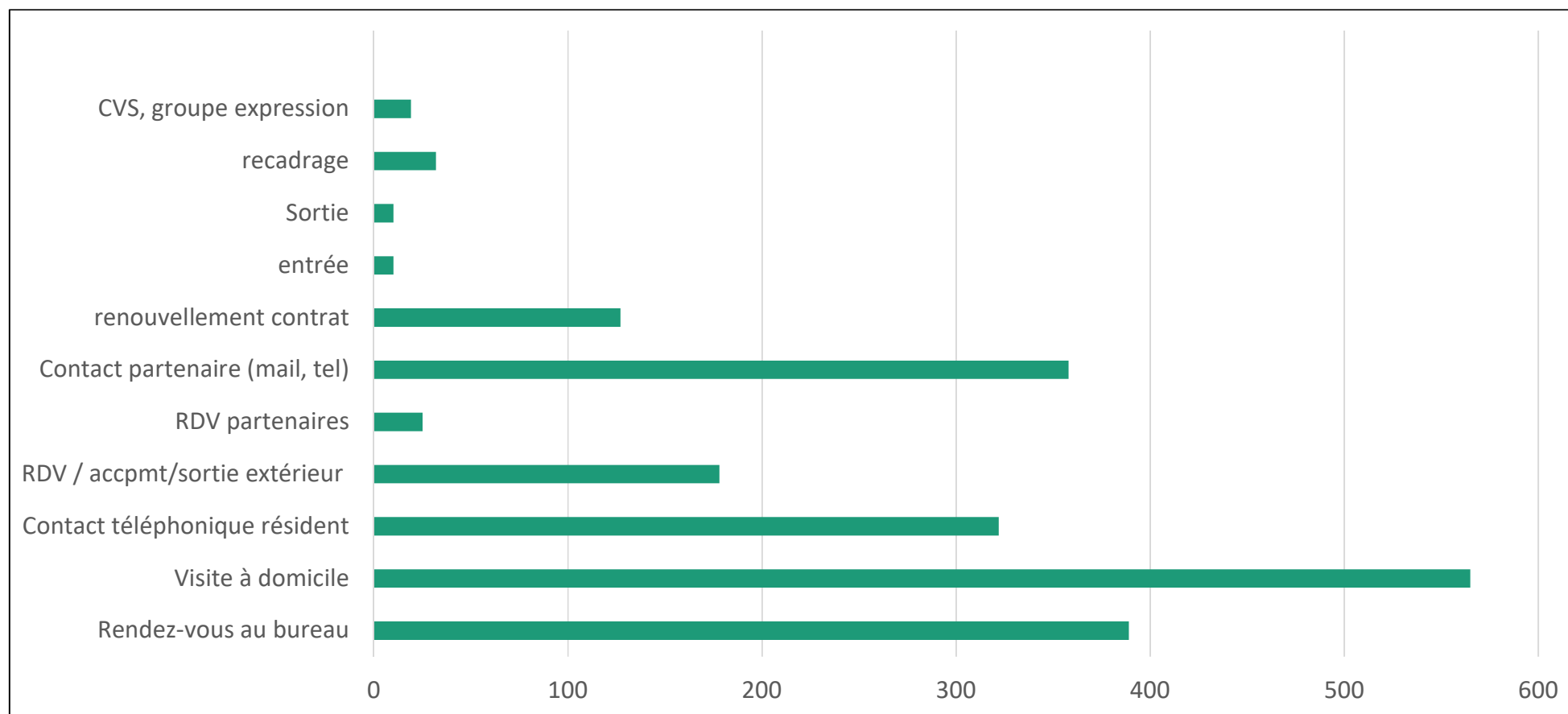


TYPES DE RESSOURCES À L'ENTRÉE



La majorité de personnes accueillies en 2023 (18 bénéficiaires) perçoit le **Revenu de Solidarité Active (RSA)**.
Les **familles monoparentales** sont pour **la plupart prestataires du RSA** avec allocations familiales, la pension alimentaire ou l'Allocation de Soutien Familial (ASF). **9 personnes** perçoivent l' **Allocation Adulte Handicapé (AAH)**.
10 % des personnes accueillies perçoivent un salaire et/ou une prime d'activité.

L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL EN QUELQUES CHIFFRES



L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL EN QUELQUES CHIFFRES

- **974 entretiens** (bureau et visites à domicile) avec l'ensemble des personnes accompagnées
- **322 appels téléphoniques** passés avec les personnes
- **178 accompagnements aux rendez vous extérieurs**
- **383 Contacts/ rendez vous avec les partenaires**
- **32 rappels au cadre:** rappel des conditions d'occupation liées aux troubles du voisinage, non présence aux rdvs, hébergement de tiers, dégradation de locaux



FOCUS SUR L'EXPRESSION DES RÉSIDENTS

Vous donnez vos avis et vos propositions sur le **fonctionnement du CHRS** : la vie quotidienne, les activités et les projets..

Un temps de rencontre et d'échange entre les personnes accueillies au CHRS et les professionnels qui les accompagnent

Vous éliez votre **Représentant du CHRS** et son suppléant

Un Conseil de Vie Sociale (CVS)
c'est quoi ?

1 CVS collectif et 3 groupes d'expression par résidence par an

- Les résidents
- Les professionnels du CHRS
- Un membre du Conseil d'Administration

Vous êtes consulté sur le **règlement de fonctionnement**, le **projet de service du CHRS**, les **plaintes et réclamations**

FOCUS SUR L'EXPRESSION DES RÉSIDENTS

8 réunions de résidences (avril, septembre et Décembre 23) qui permettent de rassembler les résidents sur leur lieu d'hébergement soit 3 réunions de résidence par site semi collectif famille (3 à Marne et 3 à Bordes) et 3 par site semi collectif isolés (Thiers).

Participation:

- 4 familles sur 4 participent à Bordes
- 2 familles sur 6 à Marne – Une réunion ajournée car une seule famille présente.
- 7 résidents sur 10 à Thiers

Thématiques abordées de façon transversale et récurrente aux 3 résidences:

- ▶ Tri des déchets collectifs: en voie d'amélioration
- ▶ Entretien des parties communes
- ▶ Meilleure tranquillité, apaisement des troubles du voisinage
- ▶ Relations entre voisins, meilleure entente
- ▶ Sécurité et surveillance de ses enfants dans les espaces communs
- ▶ Règlement de fonctionnement: proposition de réfléchir à l'autorisation à la consommation d'alcool dans les espaces collectifs refusée par les résidents, redoutant les débordements
- ▶ Temps de « partage d'expérience » d'hébergement et idée de « pot d'accueil » au CHRS des anciens aux nouveaux résidents
- ▶ Temps collectifs
- ▶ Activités extérieures
- ▶ Présentation du CVS, de son contenu, de son intérêt, de l'élection des délégués



FOCUS SUR L'EXPRESSION DES RÉSIDENTS



1 Conseil de vie sociale (CVS) conviant l'ensemble des résidents du CHRS en juin 23

Présents : cheffe de service CHRS/LHSS, 2 travailleurs sociaux, 1 membre du Conseil d'Administration du LIEN (excusé), 2 familles de la Résidence Bordes/CHRS (excusées) et 1 personne de la résidence Thiers (excusée), 3 personnes de la Résidence Thiers/CHRS, 1 personne des LHSS.

► Présentation du CVS et du rôle des représentants des résidents

► Election du Représentant : Le mois précédent le CVS, l'ensemble des résidents a été invité à se présenter s'ils le souhaitent en tant que représentant. Cela s'est fait via des entretiens individuels avec chacun, associé à une présentation du CVS et du rôle du représentant par un professionnel. Le jour même, remise des votes sous enveloppe et dépouillement.

► Sujets divers abordés par les participants:

- Tâches collectives / gestion des ordures ménagères
- Mobilisation aux temps collectifs du CHRS : manque de mobilisation des résidents, en général, aux temps collectifs, que ce soit les temps d'expression proposés (réunion de résidence, CVS) ou les ateliers à l'année. Les résidents présents disent apprécier les permanences, et les repas du jeudi soir. Concernant les ateliers plus spécifiques type San'thé ou Café, Sophrologie, atelier socio-esthétique, ils disent ne pas se sentir concernés ou motivés. Il est proposé un fonctionnement différent émanant des souhaits et envies et dès lors qu'un petit groupe porte un même projet, le soumettre à l'équipe pour le mettre en place.
- Logistique inhérentes aux résidences.

La Gestion des plaintes et réclamations

La **gestion des plaintes et des réclamations** fait partie intégrante des droits des usagers et c'est une exigence de la Haute Autorité de Santé au travers des différents référentiels.

L'ESSMS **organise** le recueil et le traitement des plaintes et des réclamations. Il **communique** sur le **traitement** des plaintes et des réclamations aux parties prenantes. Les professionnels **analysent en équipe** les plaintes et les réclamations et mettent en place des **actions correctives**.

En 2023, il a été recueilli 19 plaintes de la part des résidents du CHRS, de façon orale, à l'équipe ou au cadre :

2 liées à l'intendance

- Problème de gestion des ordures ménagères
- Délai de changement d'un barillet de boîte aux lettres

10 liées au comportement d'un bénéficiaire

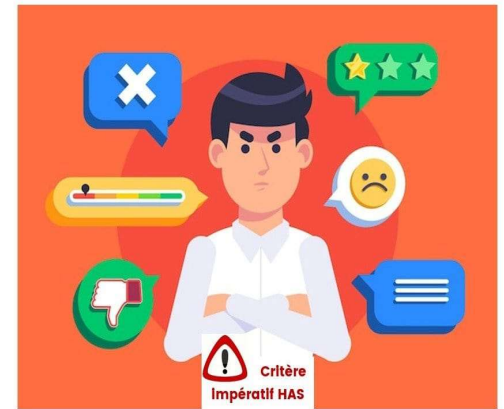
- Tapage diurne (cris, mouvement chaises, aboiements)
- Tapage nocturne (musique, présence de personnes extérieures bruyantes)
- Sentiment d'insécurité lié à la présence de tiers inconnus alcoolisés ou agressifs
- Tri des poubelles anarchique

4 liées au comportement d'un tiers (Intrusion, troubles, agression verbales ou physiques)

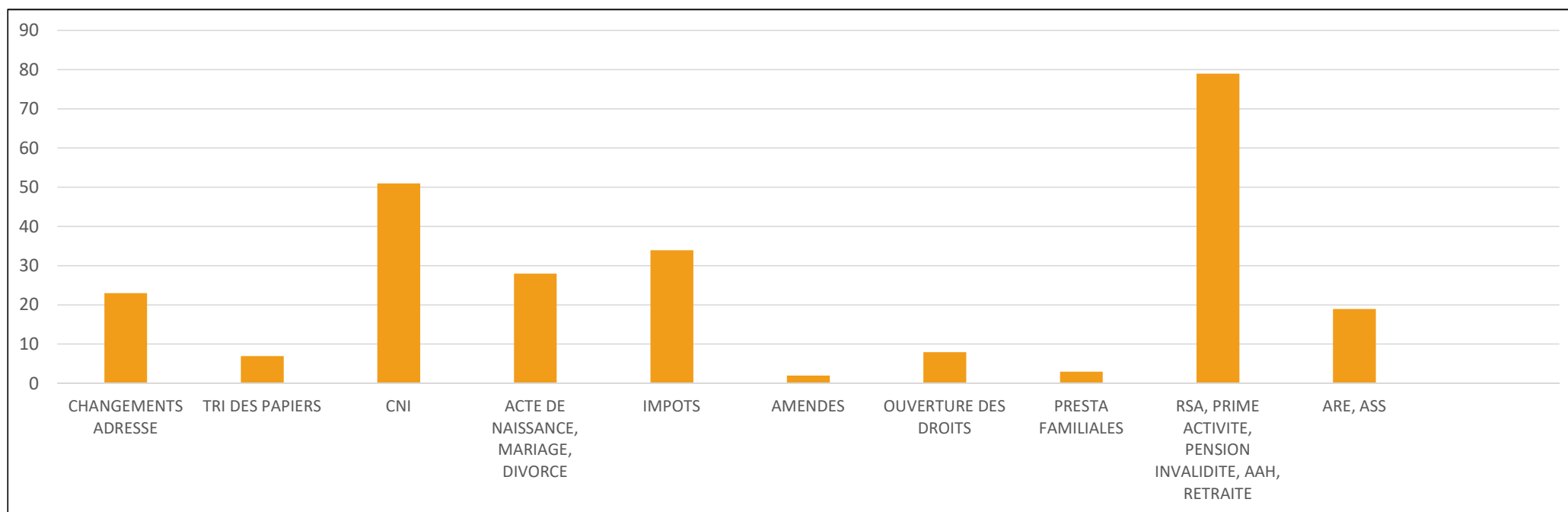
3 liées au comportement d'un salarié (sentiment d'« acharnement » d'un rondier par rapport au respect du calme, un agent d'entretien qualifié de « rigolo », « courrier jeté » lors d'un changement de boîte aux lettres)

REPONSES APPORTEES:

- Médiation
- Rappel des missions des salariés
- Rappel des règles en l'absence des professionnels si urgence/insécurité (contacter le Centre d'accueil d'urgence, SAMU, Pompiers, Gendarmerie)
- Rappel sur les conditions d'occupation en collectivité (règles de vie, troubles du voisinage etc.)



L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL EN QUELQUES CHIFFRES L'ADMINISTRATIF



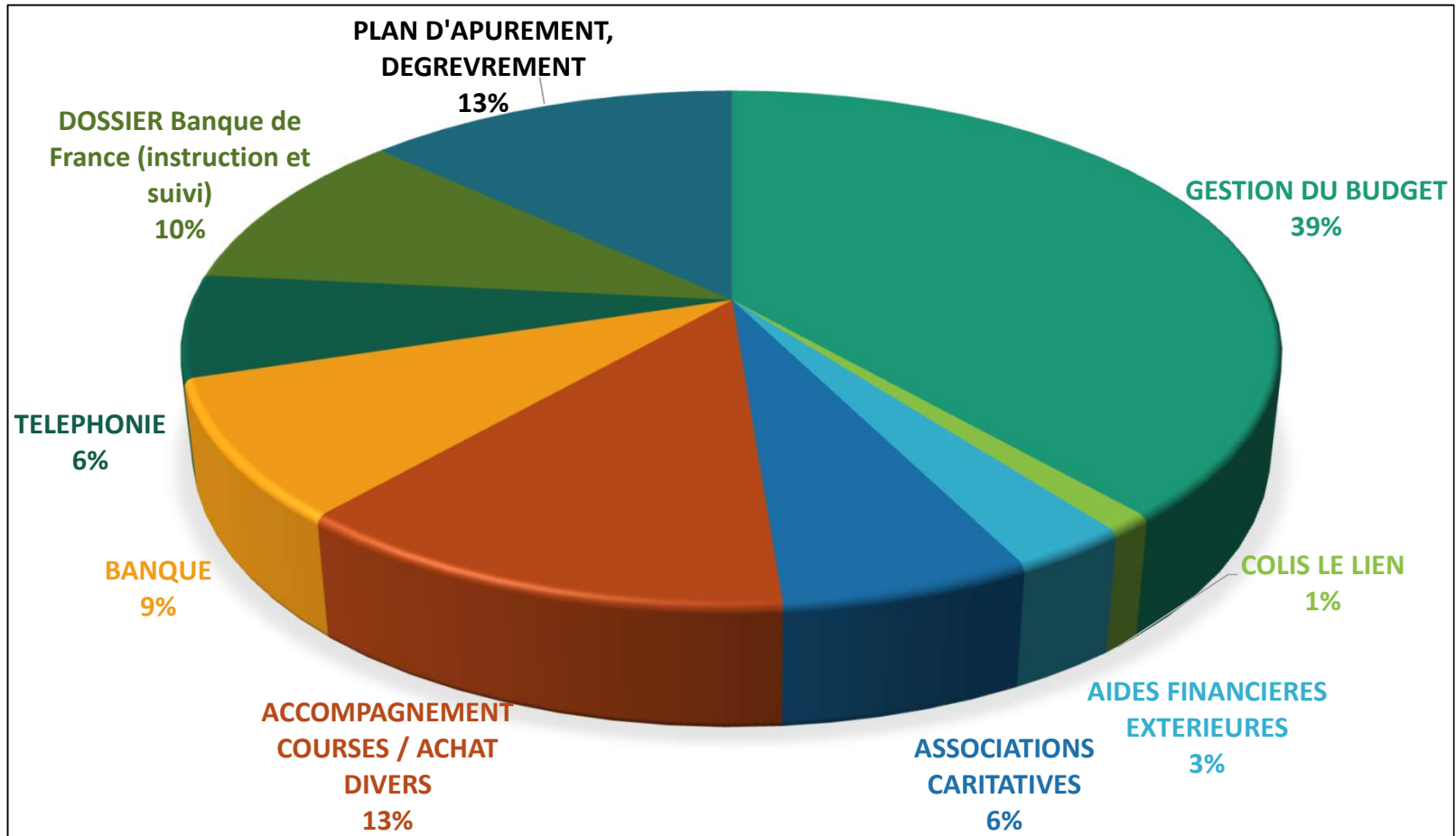
L'ADMINISTRATIF EN QUELQUES CHIFFRES

QUELQUES EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES REPOSANT SUR **LA MISE À JOUR**
OU L'ACQUISITION DES DOCUMENTS LIÉS AU RELOGEMENT:

- CHANGEMENT D'ADRESSE/ TRI DES PAPIERS: 30 DÉMARCHES
- OUVERTURE DE DROITS : 8 DÉMARCHES
- ETAT CIVIL (RÉÉDITION DE CARTE D'IDENTITÉ, PASSEPORT): 79 DÉMARCHES
- TRÉSOR PUBLIC (DÉCLARATION D'IMPÔTS DES ANNÉES PRÉCÉDENTES): 34 DÉMARCHES
- RESSOURCES (REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE, PÔLE EMPLOI, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, RETRAITE): 113 DÉMARCHES
- ACTES MATRIMONIAUX (DIVORCE, ETC): 28 DÉMARCHES



L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL EN QUELQUES CHIFFRES LE BUDGET



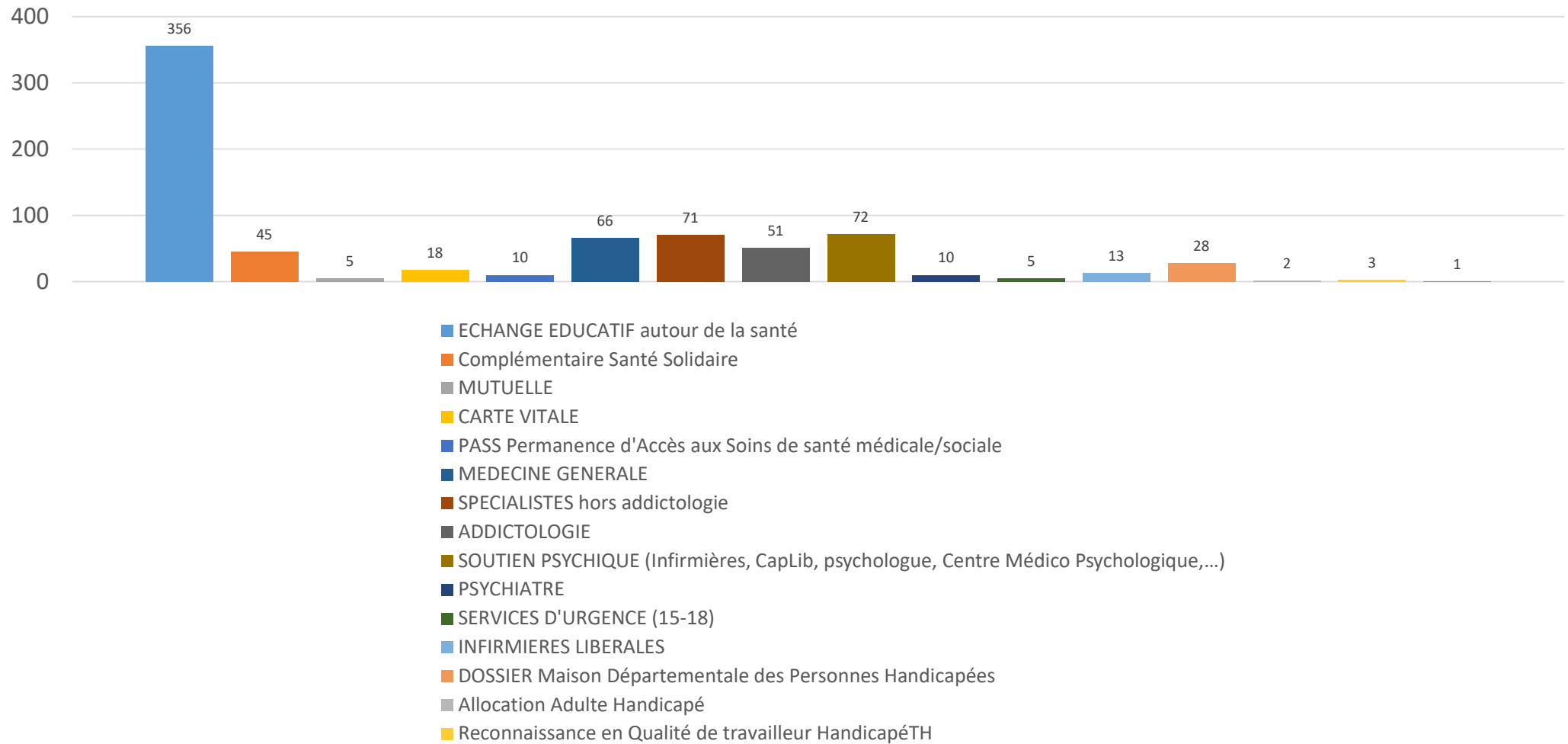
LE BUDGET EN QUELQUES CHIFFRES



LE RELOGEMENT AUTONOME OU ACCOMPAGNÉ NÉCESSITE LA STABILISATION DE LA SITUATION BUDGÉTAIRE AU PRÉALABLE:

- LA **GESTION BUDGÉTAIRE** REPRÉSENTE QUASIMENT LA MOITIÉ DES DÉMARCHES LIÉES AU BUDGET : 173 ENTRETIENS LIÉS À L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION ET AU MAINTIEN D'UN BUDGET ÉQUILIBRÉ, AU SUIVI DE SES DÉPENSES, ETC.
- LA CONSTITUTION DE **DOSSIERS DE SURENDETTEMENT**: 46 DÉMARCHES POUR TENDRE VERS UN RÉTABLISSEMENT PERSONNEL OU UN PLAN D'APUREMENT AUPRÈS DE LA BANQUE DE FRANCE .
- 34 REMBOURSEMENTS DE **PLAN D'APUREMENT OU DE DÉGRÈVEMENT** TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.
- 13 DEMANDES D'**AIDES FINANCIÈRES**.
- **28 FICHES DE PRESCRIPTIONS VERS DES ASSOCIATIONS CARITATIVES** (SECOURS ALIMENTAIRES, VESTIAIRES, HYGIÈNE ETC.)
- 6 DOSSIERS DE **MASP** (MESURE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISÉ)

L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL EN QUELQUES CHIFFRES LA SANTÉ



LA SANTÉ EN QUELQUES LIGNES



LES DÉMARCHES AUTOUR DE LA SANTÉ EN CHRS REPOSENT MAJORITAIREMENT SUR :

- L'ORIENTATION VERS DES SERVICES SPÉCIALISÉS EN **ADDICTOLOGIE** (CENTRE D'ÉTUDE ET D'INFORMATION SUR LES DROGUES CEID , L'ÉQUIPE DE LIAISON ET DE SOIN EN ADDICTOLOGIE ELSA) : 51
- LA RECHERCHE ET L'ACCOMPAGNEMENT CHEZ UN **MEDECIN TRAITANT**: 66
- L'ORIENTATION VERS LES **SPÉCIALISTES DE SANTÉ** (DENTISTES, OPHTALMOLOGUES, ETC.): 71
- LA CONSTITUTION DE **DOSSIERS AUPRÈS DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES**: 25
- LA MISE À JOUR DES DROITS DE COUVERTURE SANTÉ VIA LA CONSTITUTION DE **DOSSIERS COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE**: 68
- L'ORIENTATION VERS LE **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE** (CAPLIB, CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE, PSYCHIATRES, ETC.): 72
- L'ORIENTATION VERS LES **LITS HALTE SOIN SANTÉ MOBILES**: 2 HOMMES SEULS

356 ÉCHANGES ÉDUCATIFS SUR LA QUESTION DU SOIN:

- **ORGANISER LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE MAINTIEN** EN FONCTION DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA PERSONNE (LOGEMENT ADAPTÉ, MISE EN PLACE D'INFIRMIERS, D'AIDES À DOMICILE...).
- **INFORMER** SUR LES DROITS À LA SANTÉ ET LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU SECTEUR ET PROPOSER À LA PERSONNE UN **BILAN SANTÉ**.
- ÉCHANGER AVEC LA PERSONNE QUI SOUHAITE ABORDER SON ADDICTION SUR SON ADHÉSION À UNE DÉMARCHE DE SOIN ET POURSUITE DU TRAVAIL AUTOUR DE LA **RÉDUCTION DES RISQUES** (RDR) VIA L'ACTION IACA.
- **VALORISER L'IMAGE DE SOI, LES SAVOIR-FAIRE DE LA PERSONNE ET DÉVELOPPER LES SITUATIONS DE BIEN-ÊTRE ET DE PARTICIPATION** (INTERVENTIONS D'UNE SOPHROLOGUE, D'UNE SOCIO ESTHÉTICIENNE).
- PROPOSER DES **TEMPS D'ÉCHANGES COLLECTIFS AUTOUR DE LA SANTÉ** (ATELIER « SAN'THÉ OU CAFÉ » AVEC L'ÉQUIPE DE LIAISON ET DE SOIN EN ADDICTOLOGIE (ELSA))

L'ACCOMPAGNEMENT VERS LA SANTÉ AU CHRS

Au fil des années, l'équipe du CHRS a pu noter une **augmentation constante des problématiques de santé chez les personnes accompagnées**. Qu'elles soient d'ordre somatique, psychique, psychiatrique et/ou d'addictologie, elles représentent un **frein considérable dans l'insertion sociale durable des personnes, et notamment au niveau de l'insertion professionnelle et de l'accès au logement autonome**. C'est pourquoi, le travail autour de la santé demeure un axe prioritaire. Au-delà de l'Association, le manque de moyens des institutions sanitaires, notamment au niveau de la psychiatrie, impacte largement sur la prise en charge des publics que nous accompagnons. Aujourd'hui s'ajoute à cela une pénurie de médecins traitants ayant la possibilité de prendre de nouvelles personnes, leur patientèle étant déjà complète.

L'ensemble de ces constats explique en partie **l'augmentation de la durée des accompagnements** effectués en CHRS ainsi que la complexité à soutenir les personnes dans leur insertion sociale et professionnelle et/ou de les y maintenir. En effet, l'insertion par le logement et le travail sont de fait directement impactés ; les personnes sont plus régulièrement fragilisées et/ou mises en échec (difficulté à accéder ou se maintenir dans une formation ou un emploi, inadaptation dans l'occupation d'un logement en termes d'entretien ou de relations au voisinage...).

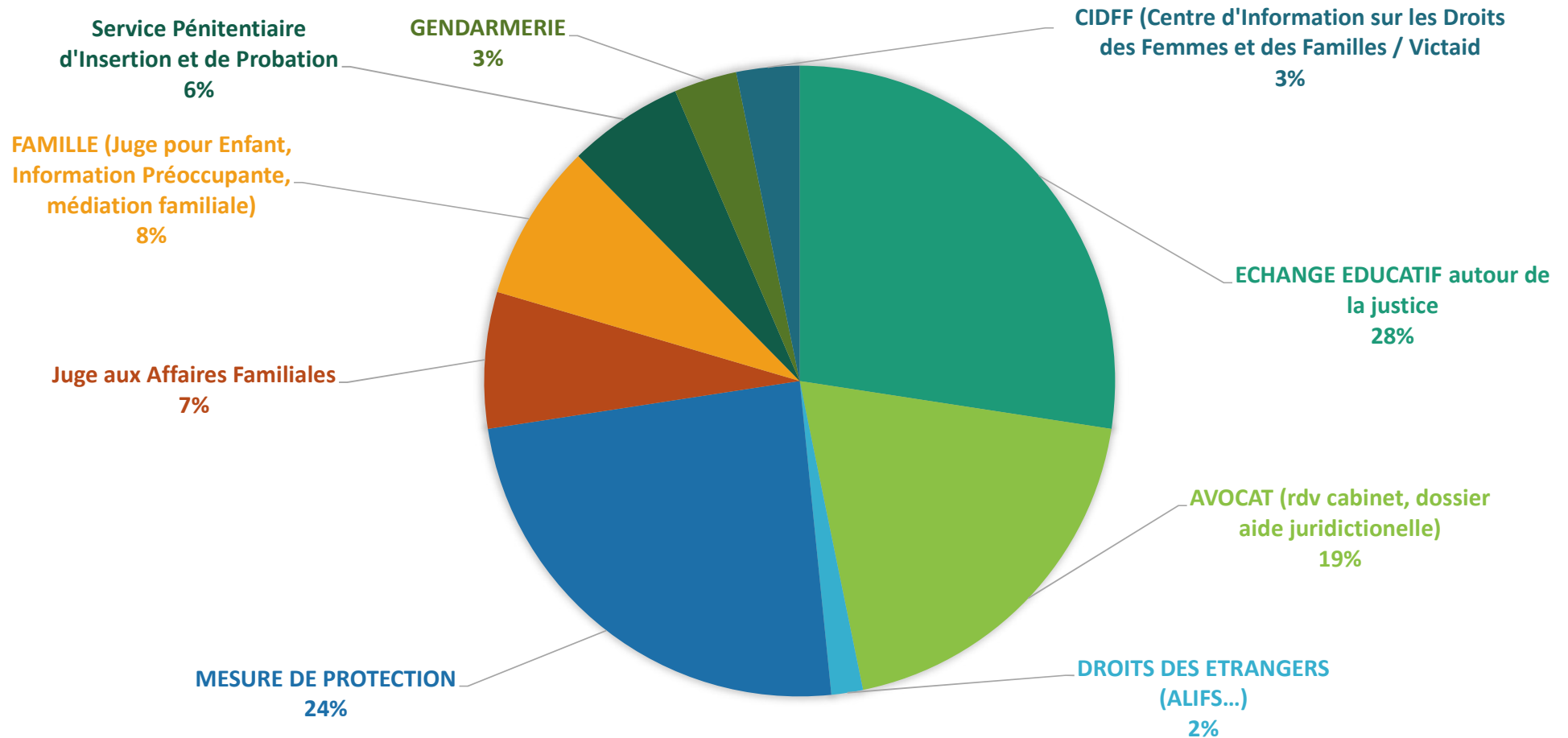
Pour autant, malgré ces constats, nous faisons notre possible pour accompagner au mieux les résidents du CHRS, en prenant sérieusement en compte les problématiques de santé, grâce à **un travail en réseau actif**, avec des partenaires tels que : le CEID (Comité d'Etude et d'Information sur la Drogue et les Addictions), CapLib (le Centre d'Aide Psychologique du Libournais), ELSA (l'Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie) et la psychiatrie adulte, entre autres.

Nous mettons notamment en place avec l'ELSA des ateliers de prévention au sein de notre structure sur des thèmes variés liés à la santé (addictions, MST/IST, alimentation, ...). L'ELSA nous reçoit également de façon trimestrielle sur un temps de leur réunion d'équipe afin d'essayer d'apporter des éclairages à nos questionnements en terme d'addictologie et de pathologie psychiatrique.

Ces collaborations, au service des projets personnalisés des personnes que nous accompagnons, nous permettent sur le territoire d'**apporter des réponses, souvent pas suffisamment satisfaisantes, aux besoins sanitaires individuels**. En effet, au fil des années, nous accueillons un public présentant des problématiques de santé de plus en plus lourdes et ancrées : pathologies psychiatriques et/ou troubles psychiques, souvent associés à des consommations (drogues, alcool), qui nécessitent des réponses adaptées. **Les problématiques sanitaires multiples demandent une grande mobilisation, une coordination et une articulation des professionnels du secteur sanitaire et du social.**

L'équipe du CHRS s'efforce de se spécialiser en effectuant des formations individuelles et collectives sur les questions de santé mentale et d'addictions. D'ailleurs, notre intervention s'articule maintenant depuis quelques années sur la Réduction Des Risques. En effet, faisant le constat que l'abstinence des personnes ayant fait des cures de sevrage perdure rarement dans le temps (très faible pourcentage de réussite et donc sentiment d'échec pour les personnes), il nous semble intéressant pour ceux qui n'ont pas le souhait d'abstinence de s'axer plutôt vers de la réduction des risques. Ainsi, nous constatons que le dialogue et donc le travail d'accompagnement autour des consommations de produits s'avèrent plus accessible via cette approche.

L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL EN QUELQUES CHIFFRES LA JUSTICE



LA JUSTICE EN QUELQUES CHIFFRES

45 DÉMARCHES (61 EN 2022) VERS **L'ACCOMPAGNEMENT VERS UNE MESURE DE PROTECTION** (CURATELLE ..) : L'ACCÈS À UN LOGEMENT AUTONOME OU ADAPTÉ NÉCESSITE UN BUDGET ÉQUILIBRÉ MAIS PARFOIS IL EST COMPLIQUÉ POUR LA PERSONNE OU LA FAMILLE DE S'ASTREINDRE AU RESPECT DE CELUI-CI (DÉPENSES INAPPROPRIÉES, COÛT DE L'ADDICTION, DETTES ANCIENNES ETC.).

11 (19 EN 2022) ÉCHANGES OU DÉMARCHES AVEC LE **SERVICE PÉNITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION**: LE SUIVI PÉNITENTIAIRE PEUT ÊTRE EXISTANT OU MIS EN PLACE (RENCONTRES, BRACELET ÉLECTRONIQUE, ETC.) PENDANT L'HÉBERGEMENT AU CHRS: 3 HOMMES SEULS ONT BÉNÉFICIÉ D'UN AMÉNAGEMENT DE PEINE SOUS FORME DE BRACELET ÉLECTRONIQUE

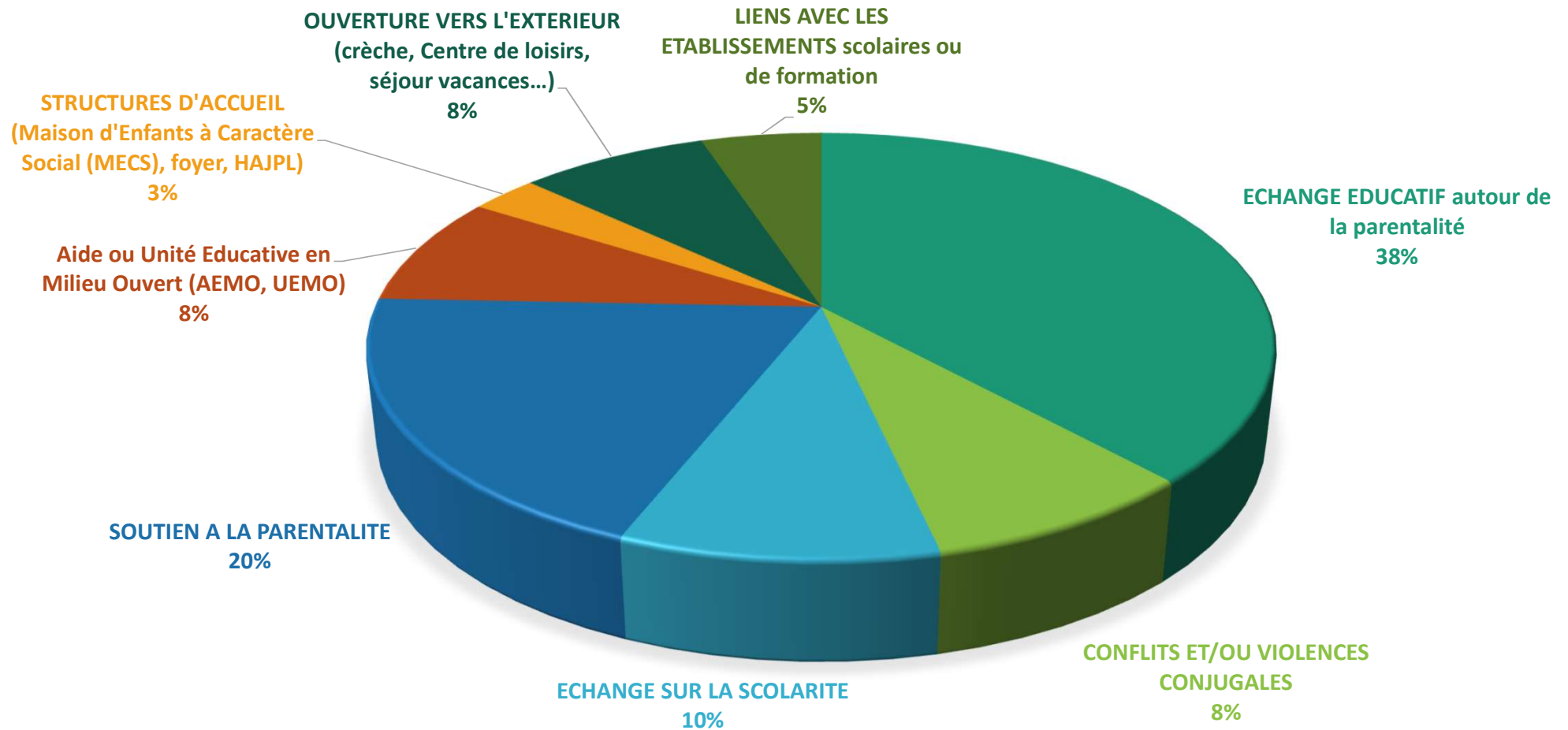
35 (17 EN 2022) DÉMARCHES AUPRÈS D'**AVOCATS** (DIVORCE, ETC.) NOTAMMENT POUR UNE FAMILLE DONT LE DIVORCE A ÉTÉ LONG ET CONFLICTUEL.

28 (25 EN 2022) DÉMARCHES AUPRÈS DES **JUGES AUX AFFAIRES FAMILIALES, DES JUGES POUR ENFANTS**.

6 ORIENTATIONS VERS LE **CIDFF** OU **VICTAID** (DÉMARCHES LIÉES AUX **VIOLENCES CONJUGALES, INTRAFAMILIALES**).



L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL EN QUELQUES CHIFFRES LA PARENTALITÉ/LA FAMILLE



LA PARENTALITÉ/LA FAMILLE EN QUELQUES CHIFFRES

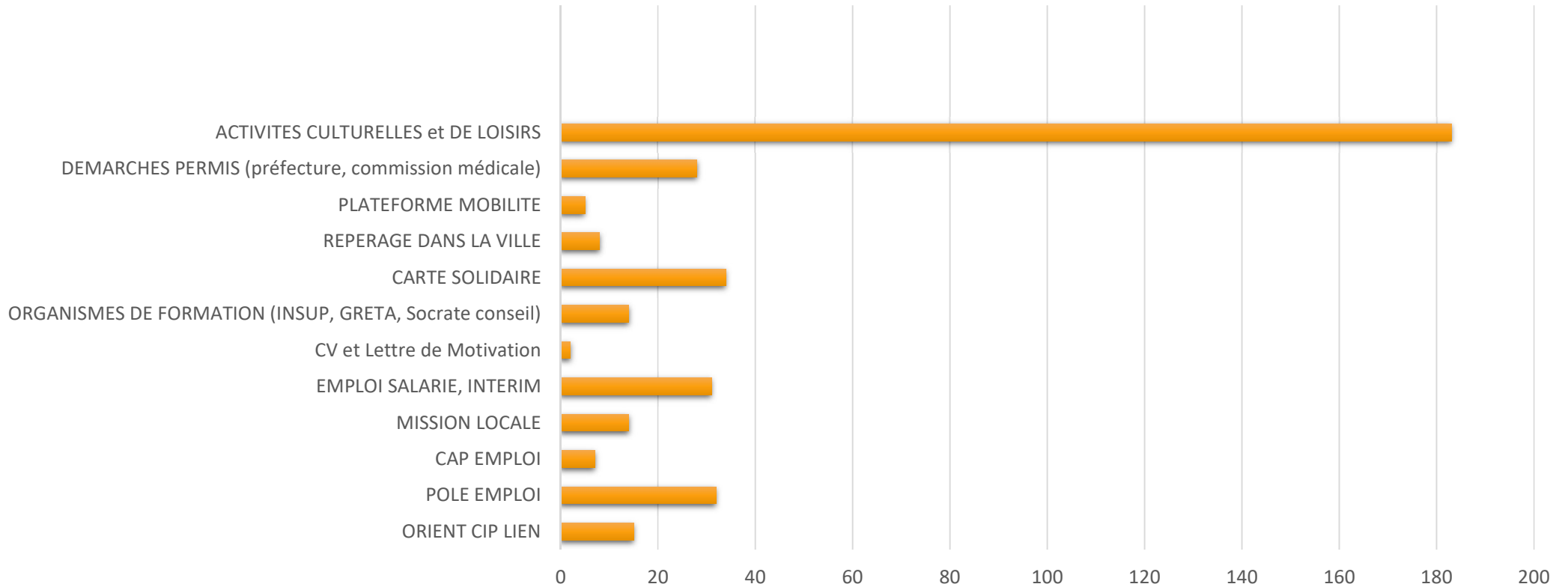


119 ÉCHANGES ÉDUCATIFS SUR LA PARENTALITÉ:

- 61 DÉMARCHES LIÉES AU **SOUTIEN À LA PARENTALITÉ.**
- 25 ORIENTATIONS VERS DES **ÉTABLISSEMENTS PÉRISCOLAIRES OU DE LOISIRS** (INSCRIPTIONS EN CRÈCHES, CENTRE DE LOISIRS, SÉJOUR DE VACANCES).
- 16 LIENS AVEC LES ÉTABLISSEMENT SCOLAIRES OU DE FORMATION (**ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES, ETC**).
- 26 ACCOMPAGNEMENTS ET/OU ÉCHANGES AVEC DES SERVICES D'**ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT.**
- 26 ÉCHANGES OU INTERVENTIONS AUTOUR DES **CONFLITS ET/OU VIOLENCES INTRAFAMILIALES.**

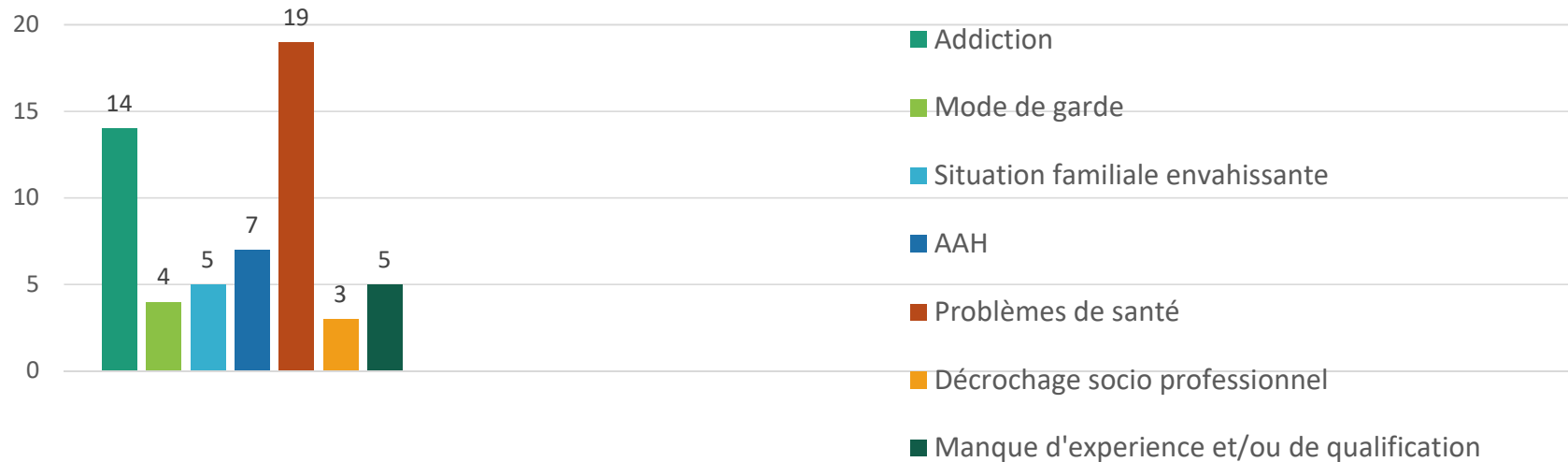
L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL EN QUELQUES CHIFFRES

L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE



Les activités culturelles et de loisirs ont lieu chaque semaine et englobent les ateliers collectifs (cuisine, jeux, activités artistiques, jardinage etc.), les sorties sur l'extérieur et les actions de prévention (IACA, Santhé ou café etc.). Environ 6 personnes participent régulièrement à ces temps collectifs.

EMPL O I : LES FREINS À L'INSERTION PROFESSIONNELLE



La majorité des résidents du CHRS se confrontent à un **cumul de freins à l'accès à l'emploi** (santé, manque d'expérience, mode de garde, ...)
Concernant les problèmes de santé, il faut noter que sur 19 personnes, **3 personnes** seulement présentent des problèmes de **santé physique**. **16** souffrent de **problèmes de santé psychique**.

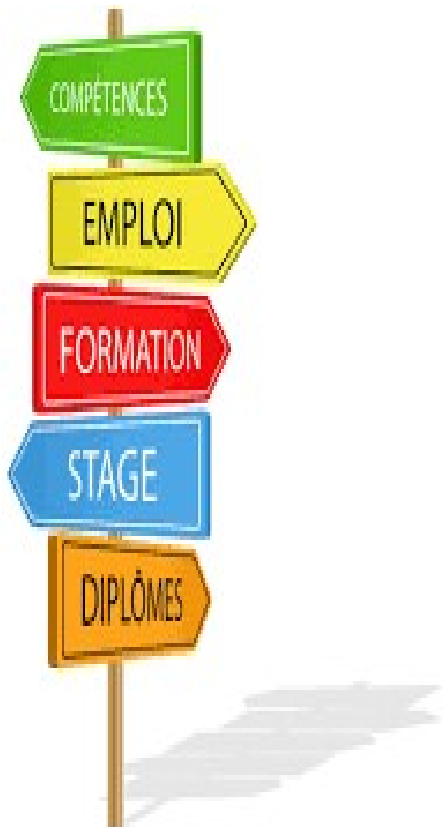
14 personnes sont sujettes à des **addictions** (alcool, substances ou autres).

INDICATEURS CPOM : S'assurer de l'activation des leviers d'accompagnement nécessaires à l'accès vers l'emploi

Nombre d'adultes sortis avec emploi (ou formation) sur l'année : 5 (3 en 2022) personnes. /Nombre d'adultes sortis sur l'année : 12 (11 en 2022) sorties soit 41,6 % (27,2% en 2022).

Nombre d'adultes entrés sans emploi et sortis avec emploi (ou formation) sur l'année : 3 personnes (3 en 2022) /Nombre d'adultes entrés sans emploi et sortis sur l'année : 10 personnes (9 en 2022) soit 30 % (33% en 2022).

EMPLOI: LES POTENTIALITÉS D'INSERTION PROFESSIONNELLE



177 échanges éducatifs autour de l'insertion professionnelle en 2023

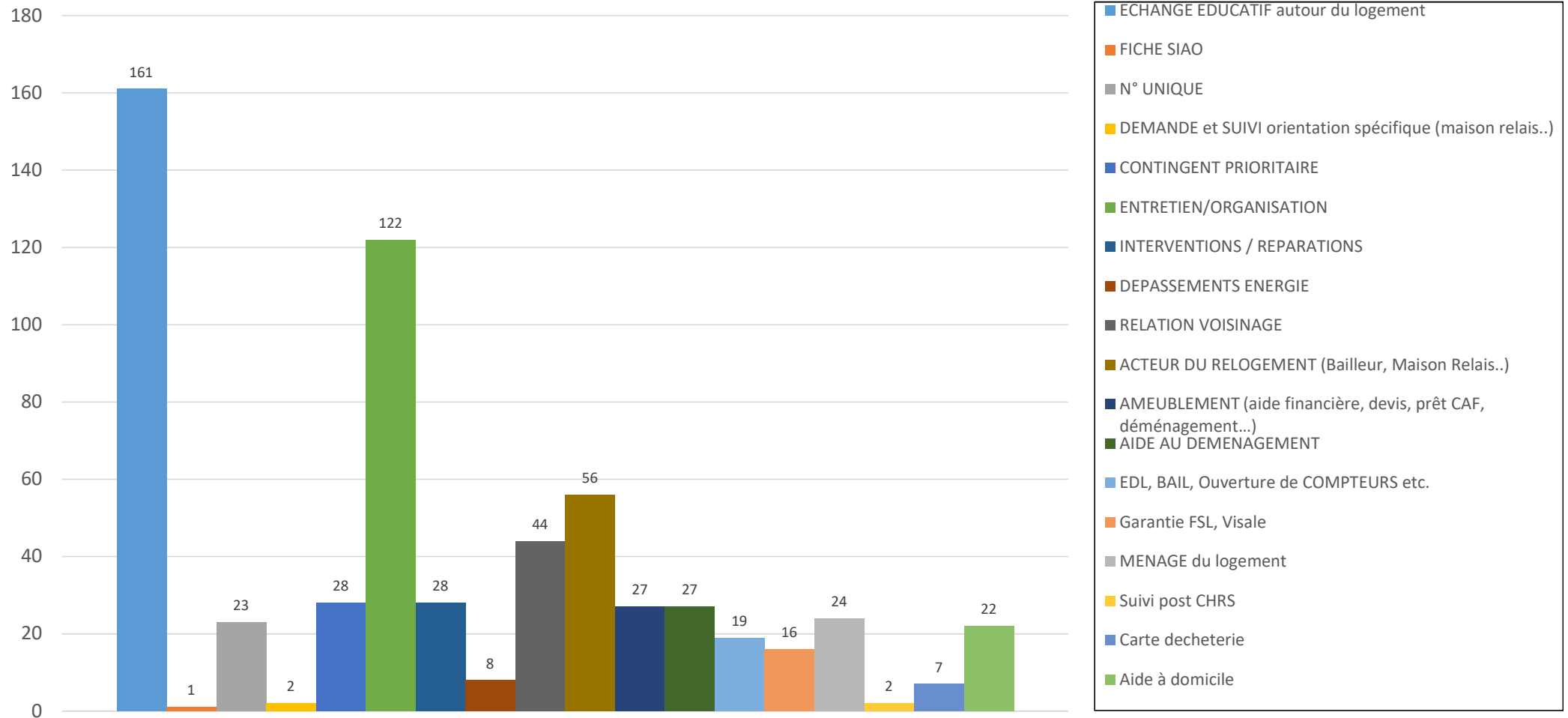
La majorité des personnes accompagnées en CHRS n'est pas prête et/ou pas préparée à une reprise d'emploi (rythmes, horaires, compétences, etc.).

Pourtant, l'emploi demeure souvent leur motivation première en termes de projet à court terme, à l'entrée au CHRS.

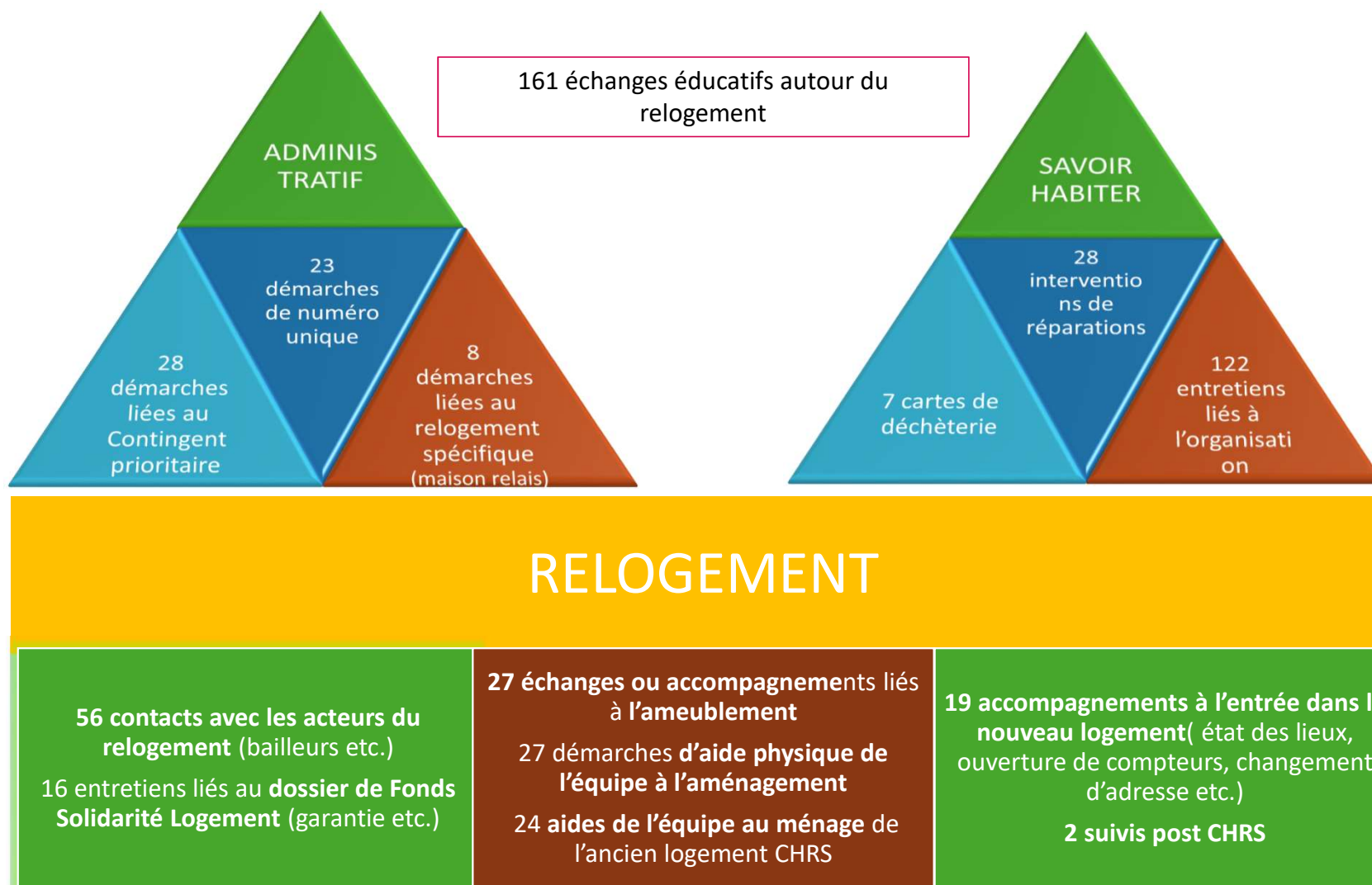
- 15 personnes ont bénéficié d'une inscription à Pôle Emploi.
- 15 Orientations vers le Conseiller en Insertion Professionnelle du Lien.
- 1 (2 en 2022) personne a signé un Contrat à Durée Indéterminée (**CDI**) et 14 (6 en 2022) un contrat à durée Déterminée (vignes, vente, aide à la cantine, ménage, service etc.). Ces chiffres concernent 8 familles monoparentales et 6 personnes seules.
- 7 ont suivi une **formation** en 2023 (comme en 2022).
- 9 (7 en 2022) personnes possèdent leur **permis de conduire** mais la plupart n'est pas mobile car n'a pas de véhicule. Seule une famille monoparentale a une voiture, 1 se déplace en scooter et 3 utilisent une bicyclette. 9 personnes utilisent les transports en commun.

L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL EN QUELQUES CHIFFRES

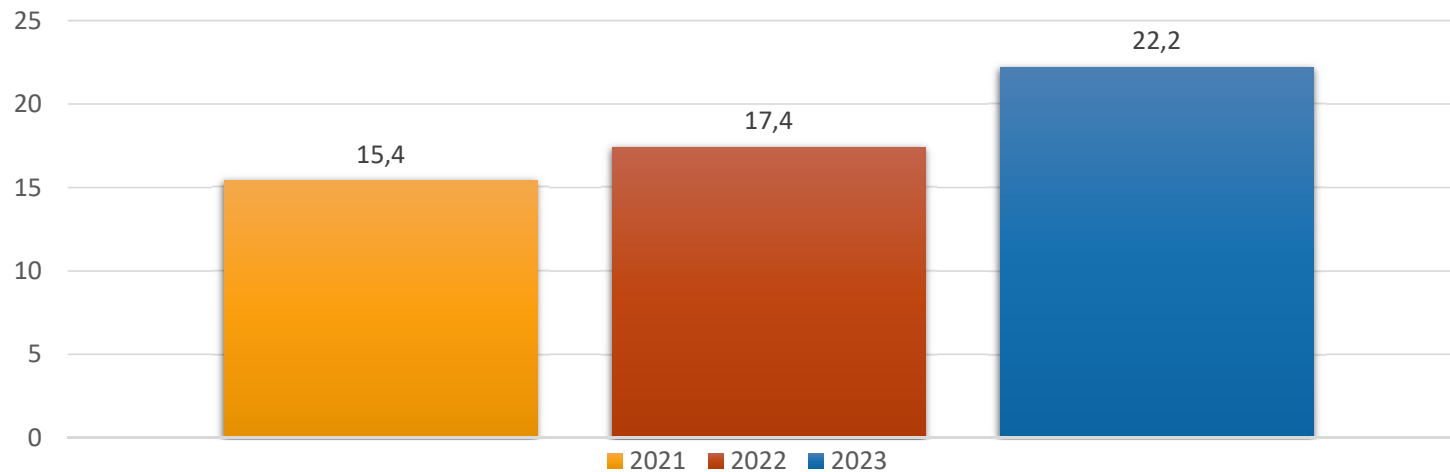
LE LOGEMENT



LE LOGEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

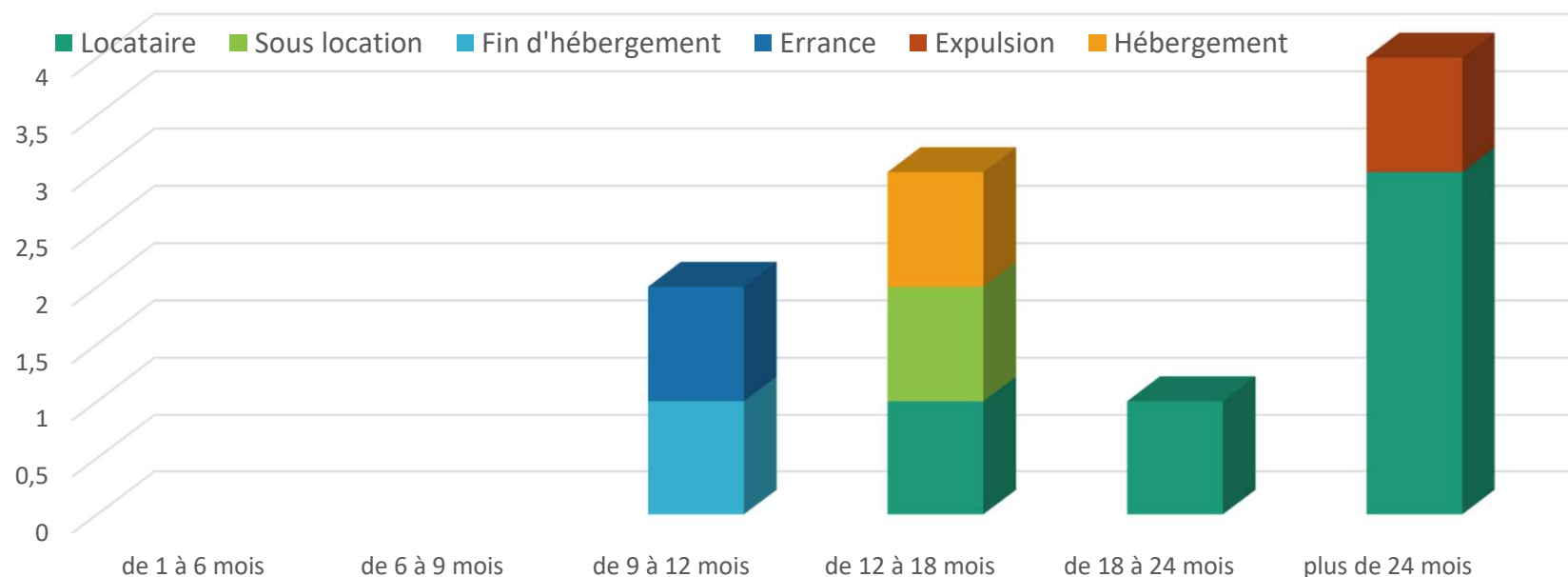


DURÉE DE SÉJOUR DES SORTIES



La moyenne de **durée de séjour** des ménages sortis est à **22,2 mois** soit 5 mois de plus qu'en 2022, s'expliquant par le fait que 3 situations de personnes seules ont eu une durée de séjour supérieure à 24 mois du fait des délais du relogement par contingent prioritaire. Et un homme seul a fait l'objet d'une expulsion.

DURÉE DE SÉJOUR ET SOLUTIONS DE SORTIE



Les **sorties dites positives** (locataire ou dispositif d'insertion traduisant une suite de parcours résidentiel adaptée aux besoins du ménage) se situent entre 12 et 24 mois d'accompagnement, le temps nécessaire à l'amélioration des situations (démarches vers le soin, travail autour du budget, de l'occupation d'un logement ...), ainsi qu'à la recherche d'une solution de relogement adapté ou l'attente de l'attribution d'un logement social.

DURÉE DE SÉJOUR ET SOLUTIONS DE SORTIE: EXPLICATIONS

L'explication des durées de séjour entre 18 et 24 mois:

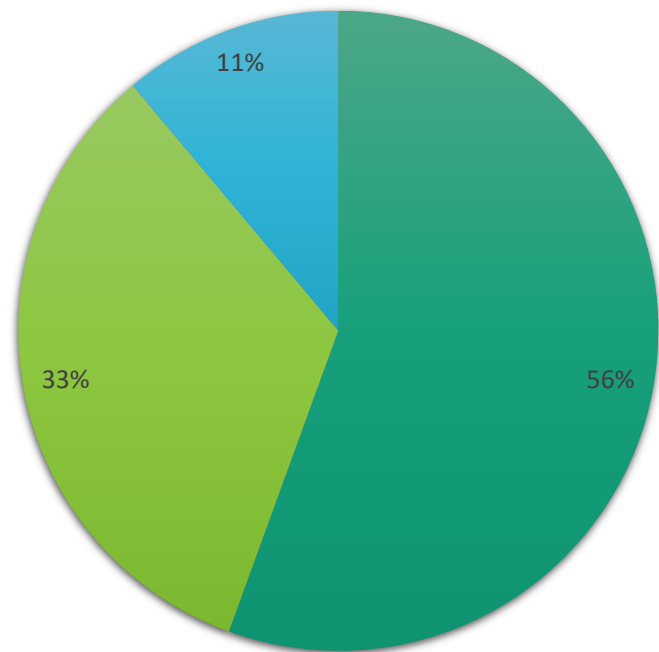
- **22,2 mois:** 1 famille monoparentale – **11 mois de délai de relogement** (CP enregistré sur SYPLO le 10/05/22, reconnu prioritaire le 23/08/22, relogement le 11/04/22)

L'explication des durées de séjour de + de 24 mois :

- **26,1 mois:** Homme seul - **18 mois de délai de relogement** (CP enregistré sur SYPLO le 30/05/22, reconnu prioritaire le 05/09/22, relogement le 29/11/23)
- **31,5 mois:** Femme seule - **24 mois de délai de relogement** (CP enregistré sur SYPLO le 10/12/21, reconnu prioritaire le 16/03/22, relogement le 29/11/23)
- **35,4 mois :** Expulsion en cours d'1 Homme seul depuis juillet 2021 (pas d'adhésion à l'accompagnement et aux soins, pas de paiement de la participation financière). Monsieur a fait l'objet du concours de la force publique avant la trêve hivernale mais n'a pas été expulsé du fait d'un problème de « mise en œuvre » de la sous préfecture. La brigade canine n'a pas été conviée, empêchant l'entrée dans les lieux du fait de la présence du chien. Le délai était trop court pour programmer une nouvelle intervention avant la trêve. La fin de la procédure d'expulsion a pris fin le 30 septembre.
- **38,8 mois:** Homme seul arrivé pendant la Covid, présentant une situation globale compliquée cumulée à des problèmes de santé importants et un long travail sur l'acceptation de mise sous protection budgétaire (éviter les ruptures de parcours car Mr a déjà été accompagné sur le dispositif de sous location précédemment). Ceci cumulé au délai de relogement Contingent Prioritaire. **30 mois de délai de relogement** (CP enregistré sur SYPLO le 15/09/21, reconnu prioritaire le 11/01/22, relogement le 18/04/23)



SORTIES



■ Locataire ■ Fin d'hébergement ■ Sous location



10 ménages (9 en 2022) ont quitté le dispositif soit 16 personnes (20 en 2022) :

- 5 (7 en 2022) sont devenus locataires en titre dans le parc social suite à un Contingent Prioritaire
 - 1 a intégré le dispositif de sous location
- 2 ont fait l'objet d'une fin d'hébergement (violences conjugales, violences sur un autre résident)
- 1 a fait l'objet d'une réorientation en hébergement qu'il a refusé (Centre d'Accueil d'Urgence Spécifique), suite à vol et dégradation de biens de l'association
 - 1 a fait l'objet d'une expulsion

INDICATEURS CPOM : S'ASSURER DE LA FLUIDITÉ DE LA STRUCTURE EN MAÎTRISANT LES DURÉES DE SÉJOUR

		2022	Perspective 2023	Résultats 2023
Réduction de l'accueil des personnes accueillies dont la durée de séjour excède 18 mois sans évaluation sociale active et demande de logement social	Pourcentage des personnes présentes au 31/12 dont la durée de séjour est supérieure à 18 mois	20%	16 %	35%
	Sur le total des personnes présentes au 31/12 dont la durée de séjour est supérieure à 18 mois : pourcentage de personnes à droits complets ayant déposé une demande de logement social	100%	100 %	100%
Réduire les séjours de très longues durées	Pourcentage des personnes présentes au 31/12 dont la durée de séjour est supérieure à 36 mois	0%	8 %	0%

INDICATEURS CPOM : FAVORISER LES SORTIES POSITIVES

		2022	Perspective 2023	Résultats 2023
Suivre les sorties effectuées dans l'année et la nature des dispositifs de sortie	Nombre de personnes sorties sur l'année N / nombre de places sur l'année N	51,2%	71, %	42%
	Nombre de personnes sorties vers un logement de droit commun (parc privé ou social) sur l'année N / nombre de personnes sorties sur l'année N	78%	50, %	44%
	Nombre de personnes sorties vers un logement adapté sur l'année N / nombre de personnes sorties sur l'année N	11%	12 %	25%
	Nombre de personnes sorties vers un autre dispositif d'hébergement sur l'année N / nombre de personnes sorties sur l'année N	11%	12 %	6%
	Nombre de personnes sorties sans solution sur l'année N / nombre de personnes sorties sur l'année N	0%	20 %	25%
	Nombre de personnes sorties « autres » (dispositif sanitaire, médico-social...) sur l'année N / nombre de personnes sorties sur l'année N	6 %	6 %	0%
Garantir un travail en collaboration avec les SIAO pour la prise en charge des situations complexes	Nombre de refus d'une orientation par la structure pendant l'année N / nombre d'orientations SIAO pendant l'année	0 %	4 %	8%
	Nombre de refus d'une orientation par le ménage pendant l'année / nombre d'orientations SIAO pendant l'année	13 %	13 %	0%

LE CHANGEMENT DE CUISINES

RENOVATION RESIDENCE BORDES

Nouvelles cuisines



LES ACTIONS COLLECTIVES

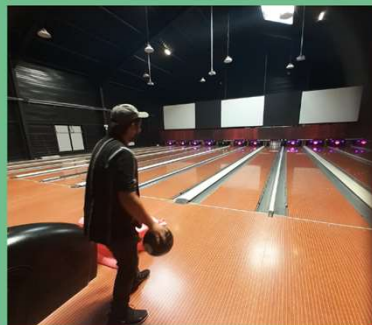
SORTIE

LAC DE BLASIMON

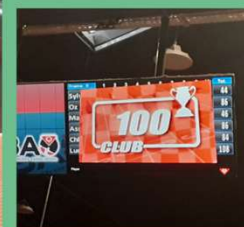
PIQUE NIQUE ET PÉTANQUE



SORTIE BOWLING



Frame	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Sylvia	0	8	2	7	1	5	6	8	1	6	1.9
Oz	1	7	2	6	7	8	0	7	6	5	8
Marie	5	7	1	1	0	7	6	2	4	2	46
Assar	9	7	8	18	7	1	8	7	6	2	8
Chloé	5	4	6	8	7	1	1	8	6	2	8
Lucie	6	3	8	5	3	1	8	6	7	5	108





SORTIE CAP SCIENCES

SORTIE DE NOËL

Patinoire, repas et Bowling





LE LOTO DU CHRS

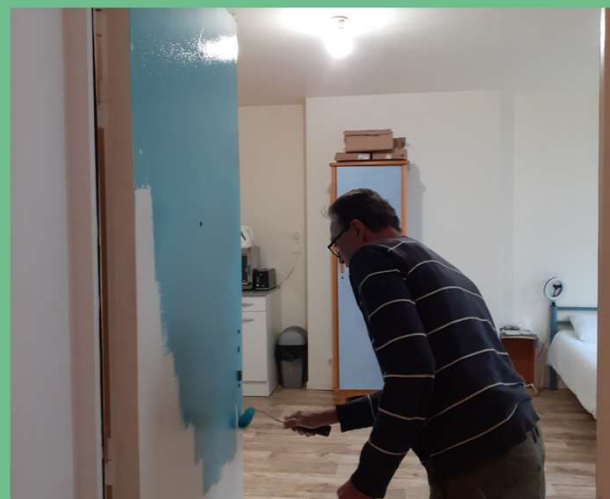




PROJET

"COCOONING DES PARTIES COMMUNES SUR
LA RÉSIDENCE THIERS "

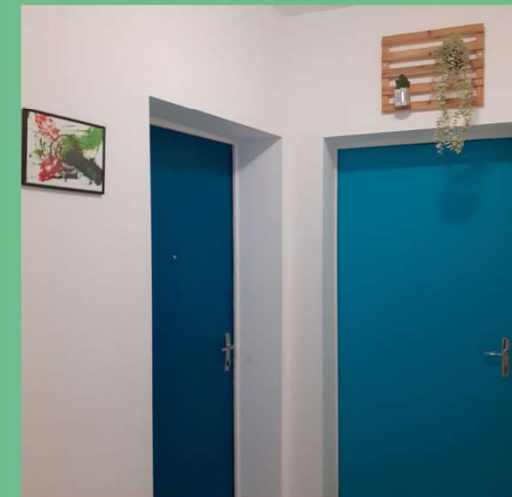
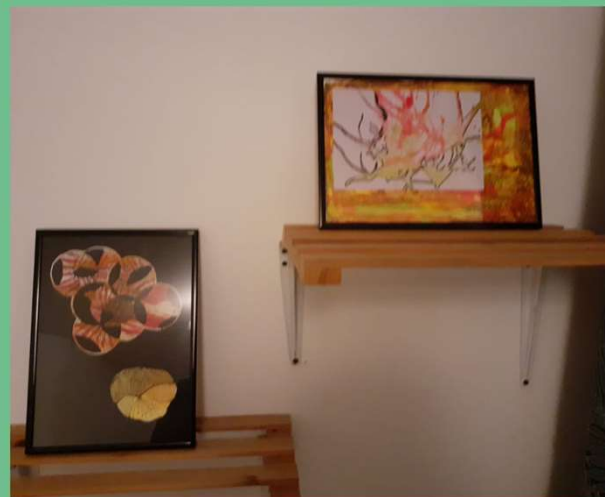
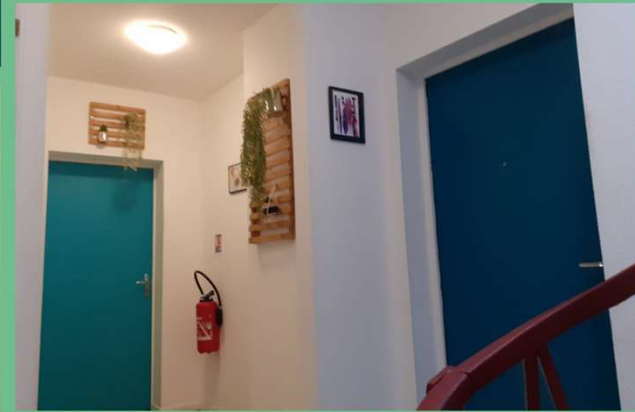
Travaux en cours..



PROJET

"COCOONING DES PARTIES COMMUNES SUR
LA RÉSIDENCE THIERS "

Travaux finalisés!



ATELIER HAPPY HOUR





SORTIE FERME PEDAGOGIQUE ET LAC DES DAGUEYS



PERSPECTIVES 2024

- Poursuite de la réalisation des objectifs liés au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé en 2022.
- Poursuite de Démarche qualité selon le référentiel de la Haute Autorité de Santé
- Réécriture du projet d'établissement